



# CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°3 • 21-09-2011

## UNE GOUTTE D'EAU DANS UN OCÉAN DE CERTITUDES

Deux associations d'environnement de l'Hérault, agréées au titre des articles L.121-8 et L.160-1 du code de l'urbanisme et de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, vous font partager leur point de vue sur "Aqua Domitia"



### PAILLADE MOSSON COULÉE VERTE

Agréée sur 29 communes dont Montpellier depuis 1993.

Créée en 1987, l'APMCV a pour but de réhabiliter et de protéger le milieu naturel et en particulier 2 rivières et de sensibiliser à l'environnement. Elle est spécialisée dans l'eau, les déchets et les risques. Membre de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN).

#### Coordonnées :

Siège : Le Mercure esc. 253  
164, avenue de Barcelone  
34080 Montpellier  
Tél. Fax. 04 67 75 81 56  
E-mail :  
apmcv@club-internet.fr

Présidente : Magali Bonnet  
Secrétaire : Cathy Vignon  
Trésorière : Jacqueline Antonio



### SAINT-JEAN- ENVIRONNEMENT

Agréée sur Saint-Jean-de-Védas depuis 1989.

Créée en 1985, SJE est une association apolitique visant à sauvegarder la qualité de vie et défendre l'environnement et le cadre de vie par une démarche d'information, une approche pédagogique, et une vision prospective.

#### Coordonnées :

Adresse :  
9 rue des Baguenaudiers  
34070 Montpellier  
Tél. 06.13.37.47.67  
Fax. 04.67.47.27.19  
e-mail : sje.34@laposte.net  
www.sje34.com

Présidente : Martine Thomas  
Secrétaire : Jacqueline Devic  
Trésorier : Philippe Perez

L'unanimité qui préside à ce projet "Aqua Domitia" n'est pas sans inquiéter le monde associatif.

On manque d'eau ? Importons-la. Cela coûte cher ? Pas de problème, c'est la collectivité qui paiera. Donc nous tous.

Nous avons l'impression que chacun acte ce fait sans envisager ni alternative, ni solution autre, moins coûteuse et utilisant mieux la ressource.

Quelqu'un s'est-il posé au contraire ces questions : "Pourrions-nous nous passer de cette eau ?", "Nos besoins d'aujourd'hui seront-ils les mêmes demain ?", "Peut-on infléchir les tendances actuelles à la boulimie d'eau ?", "Peut-on enfin envisager un développement équilibré de notre territoire régional ?"

Soucieuses d'émettre un avis réaliste, nos associations ont mis en adéquation l'économie et le développement régional, l'agriculture, l'adaptation au changement climatique, la sécurisation en termes de qualité de la ressource en eau et l'implantation des populations en zones à risque.

Elles ont envisagé qu'en **agriculture**, des types de cultures ou des modes culturaux moins gourmands en eau soient mis en place.

Elles ont envisagé qu'en **aménagement du territoire**, soient développées des économies pérennes créatrices d'emplois et alternatives au tourisme et permettant d'attirer les populations plus à l'intérieur des terres (cela implique le maintien ou le développement et l'entretien des réseaux de transport existant).

## A-T-ON VRAIMENT BESOIN DU PROJET "AQUA DOMITIA" ?

Effectivement, le Languedoc-Roussillon attire de nouveaux habitants et un grand nombre de touristes l'été.

La concentration des habitants sur la bande littorale crée un déséquilibre important au sein de la région et des disparités en matière de qualité de vie à tous les niveaux. Cette densité de population sur un périmètre restreint porte atteinte à l'écosystème du littoral. **Il est grand temps de mener une politique raisonnée de maîtrise du foncier et penser à une alternative au développement touristique.**

### UNE LOGIQUE DE SÉCURISATION BIEN CURIEUSE

Le projet "Aqua Domitia" repose sur une logique basée sur la sécurisation de la quantité d'eau et non sur la sécurisation de sa qualité. Le projet prévoit de faire dépendre 1,5 millions d'individus d'une ressource dont on ne peut garantir l'innocuité. Pire, cette ressource sera mélangée aux ressources locales qui jusqu'à présent étaient bien plus exemptes de pollutions.

### Le Rhône est-il un fleuve pollué ?

*Le Rhône est un fleuve dans lequel se rejettent depuis longtemps les eaux de process de grands bassins industriels. Le traitement de ces rejets s'est certes amélioré au cours du temps mais récemment encore, les rejets de PCB étaient pointés du doigt. Les polluants se sont accumulés dans les sédiments du fleuve, permettant une pollution chronique dont on ne mesure les effets que petit à petit.*

Par ailleurs, la production de nouvelles molécules chimiques pour satisfaire nos besoins est très importante (environ 100 000 existent actuellement\*) et sans aucun rapport avec notre capacité de mesure de leur innocuité ou leur toxicité (analyse de 2000 molécules par an). Or, selon les résultats du programme de recherche AMPERES, 25% des substances détectées en tête de station d'épuration sont réfractaires au traitement biologique classique des stations. La vallée du Rhône est très urbanisée et reçoit les rejets de près de 9 millions d'habitants. Les polluants peuvent s'accumuler dans le fleuve et se retrouver dans les eaux que le public va consommer.

Ce n'est qu'au cours du temps que l'on prendra la mesure de l'étendue et de l'éventuelle gravité de ces rejets et leurs conséquences sur la santé humaine et celle des écosystèmes aquatiques.

\*Source : Jean Duchemin, Agence de l'eau Seine-Normandie, Des micropolluants "émergents... et immergés !" Colloque "Résidus de médicaments dans l'eau : des molécules à surveiller ? des risques à évaluer ?" Paris, 01/10/08

### UNE LOGIQUE ENVIRONNEMENTALE CONTRADICTOIRE

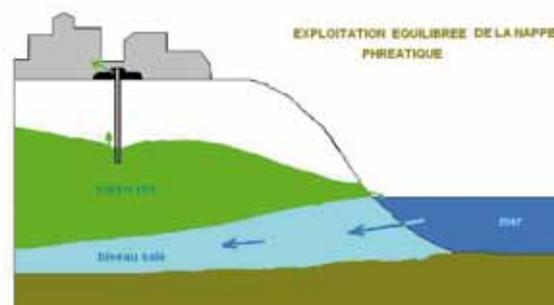
La logique du projet est dite "basée sur l'allègement des pressions sur les milieux fragiles". Mais elle se révèle être une logique basée sur un développement régional sans réelle réflexion sur l'aménagement de son territoire. Elle autorise en effet une urbanisation accrue et l'implantation massive de populations qui n'auraient pas pu être installées faute d'eau dans des territoires déjà fortement soumis aux pressions humaines.

Le Languedoc-Roussillon peut se prévaloir d'un taux de chômage de 12,4% soit 2,7% de plus que la moyenne nationale (données INSEE). L'économie qui prévaut est le tourisme. Mais celui-ci n'est pas assez créateur d'emploi. De plus, il tend à concentrer touristes et populations d'accueil essentiellement sur le littoral, là où se situe la pression la plus forte sur le milieu le plus fragile. Sa spécificité est constituée par ses lagunes caractérisées par des milieux écologiques très sensibles. En les urbanisant, on tend à les faire disparaître et on réduit l'attractivité du territoire. Le projet "Aqua Domitia" participe à ce processus et l'amplifie.

Pire, il autorise l'implantation des populations sur les terres restantes des cités, généralement soumises au risque d'inondation. Il favorise donc l'implantation de populations dans des zones à risque.

On nous parle d'héliotropisme. Il faudrait s'interroger sur les effets du battage médiatique et publicitaire sur la venue de nouvelles populations autour de Montpellier...

Il est grand temps de mener une politique raisonnée de maîtrise du foncier et du développement touristique. Cette réflexion doit avoir un axe prioritaire d'économies d'eau. La région doit porter des engagements forts pour arriver à des restrictions d'eau sensibles. C'est dans le fonctionnement même et la gestion de tous les bâtiments régionaux, généraux et communaux que les efforts doivent porter. Il y a des pratiques à changer en stoppant le nettoyage à l'eau des rues, en utilisant des plantes méditerranéennes pour les parterres ; il y a des décisions importantes à prendre en stoppant le développement des golfs ou toute autre activité consommatrice d'eau, en développant des terrains de sport en matière synthétique. **L'eau est un bien commun qu'il faut préserver. Cela doit être un préambule au projet "Aqua Domitia".**



## DES BESOINS EN AGRICULTURE CURIEUSEMENT ÉVALUÉS

La logique d'«Aqua Domitia» est dite «basée sur le développement d'une agriculture diversifiée de qualité et une viticulture compétitive». Notons que le projet vise à irriguer de 10 à 15 000 ha agricoles supplémentaires. Cet objectif est battu en brèche par l'absence de prise en compte de l'adaptation au réchauffement climatique dans le développement de l'agriculture. Les besoins d'eau en agriculture ont été évalués le long de l'«Aqua Domitia» par les secteurs agricoles eux-mêmes. Or il est évident que ceux-ci ont pour objectif le développement de leur secteur, l'économie agricole, l'amélioration des rendements pour les cultures pratiquées et pour lesquelles il existe déjà des marchés.

Donc, pour ce projet, seule la base de l'agriculture telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui a été prise en compte.

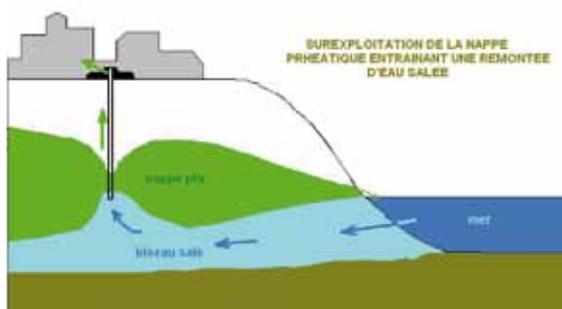
### L'agriculture est l'argument fort de ce projet. Mais quelle agriculture ?

*Il n'y a dans le projet qu'un constat bref de ce que représente l'économie agricole actuelle et aucune étude prospective pour les années 2020, 2040 ne prend en compte la mutation agricole nécessaire à la prise en compte du réchauffement climatique. Comment peut-on mettre en avant des besoins agricoles en eau dans ces conditions ?*

Il nous semblerait plus pertinent qu'une réelle réflexion soit pratiquée sur les possibilités de développer une agriculture qui tient compte de la raréfaction de la ressource en eau, des modifications climatiques qui perturbent les rythmes de développement des plantes (notamment la vigne et les graminées en C3 comme le blé), ainsi que de la prolifération des parasites, autre conséquence du réchauffement climatique.

Peut-on envisager en Languedoc-Roussillon le développement d'une autre économie agricole que la viticulture si la vigne devient trop fragile au climat ?

Faut-il continuer à lutter contre les remontées d'eau saline alors qu'elle sont dues à une surconsommation des aquifères littoraux et qu'elles seront amplifiées par la montée du niveau marin (voir schémas ci-dessous) ? Ne serait-il pas plus pertinent de s'attaquer aux causes (trop forte pression démographique, gaspillage d'eau) plutôt qu'aux conséquences ?



### Quelles perturbations climatiques sont d'ores et déjà visibles sur les plantes ? (E.Duchene INRA Nancy, C.Cuccia Université de Bourgogne)

*La modification du climat se traduit, on le sait par des vendanges plus précoces, mais aussi une forte augmentation des degrés d'alcool pour le vin (+ 6° prévue d'ici 2099), des semis plus précoces rendant plus sensibles les plantes au stress hydrique. Les grains de blé sont moins bien remplis, fournissant moins de farine.*

*On constate un allongement de la période de croissance, une moindre résistance au gel, aux prédateurs et aux maladies, ce d'autant plus qu'on assiste à l'émergence de nouveaux ravageurs et de nouvelles maladies. Le débourrement est plus précoce au printemps, ainsi que la floraison entraînant une fragilité accrue des plantes au gel.*

Sans doute une telle réflexion devrait-t-elle être menée au niveau des Chambres d'Agriculture aidées par des économistes, les associations possédant une expertise en environnement et les administrations. De cette réflexion pourrait naître une agriculture en mutation, développant d'autres cultures, moins gourmandes en eau, parfaitement adaptée à la situation climatique et la raréfaction de la ressource en eau.

**AVEC UNE PROJECTION DE BESOINS EN EAU DIFFÉRENTS DE CEUX QUI ONT ÉTÉ ÉVALUÉS, LE PROJET POURRAIT ÊTRE REVU ET SA JUSTIFICATION REMISE EN QUESTION.**

### L'agriculture bio sera-t-elle encore possible ?

La demande des consommateurs pour le bio est forte et nombre d'agriculteurs et viticulteurs sont en reconversion. Il est donc important qu'ils puissent utiliser une eau de qualité pour l'irrigation. Quelle garantie d'innocuité pourra apporter l'eau du Rhône sans doute bien chargée en polluants divers ? La ressource locale, mélangée à l'eau du bas-Rhône, n'offrira plus de garantie.

## CONCLUSION



Le projet "Aqua Domitia" semble avoir été conçu selon une logique de pourvoyeur d'eau et sans vision prospective d'aménagement du territoire ni d'adaptation au changement climatique. Il se démarque ainsi des agendas 21 et des réflexions globales menées à l'échelle nationale et internationale. La justification du projet se base sur ce qui paraît inéluctable aujourd'hui.

Mais ne peut-on se diriger vers une autre voie ? Le devenir touristique de notre région est-il vu comme faisant partie intégrante d'un glissement des pays occidentaux vers une vocation touristique tandis que les pays émergents développeraient leur économie industrielle ?

"Aqua Domitia" ne s'inscrit-il pas dans ce schéma tout tracé et ne le favorise-t-il pas ? N'empêche-t-il pas les agriculteurs de réussir leur mutation ? Ne va-t-il pas à l'encontre du développement de l'agriculture bio ? Ne favorise-t-il pas l'implantation de populations dans des zones à risque ?

Nous souhaiterions que ce type de réflexion soit posée et préside au choix.

**En son absence, Paillade Mosson Coulée verte et Saint Jean Environnement ne peuvent pas émettre un avis favorable sur ce projet.**

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"  
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85  
Mail : [contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org) • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

